



# CLUB ATHLETIQUE de MANTES la VILLE

## C.A.M.V. SECTION MARCHE - RANDONNEE

Affiliée à la Fédération Française de randonnée pédestre N° 04824

Stade Aimé Bergeal : 37 rue Louise Michel 78 711 MANTES LA VILLE

Tel : 01 34 77 56 74. Adresse courriel [camv.rando@gmail.com](mailto:camv.rando@gmail.com)

<https://camvrando.fr/>

## BULLETIN D'ADHESION Saison 2025-2026

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : N° \_\_\_\_\_ Av, Bd, Rue : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Né(e) le : \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

Tél portable : \_\_\_\_\_

Adresse courriel : \_\_\_\_\_

à fournir à la Fédération ?  non,  oui.

Déjà licencié FFR :  non,  oui, si oui, numéro de licence : \_\_\_\_\_

### demande à adhérer à la section Randonnée du C.A.M.V. .

*Je déclare être en bonne condition physique, ne pas suivre de traitement médical pouvant m'interdire la marche et m'engage à être convenablement équipé pour les activités physiques auxquelles je participerai (cette déclaration signée n'exclut pas la fourniture d'un certificat médical).*

*Fournir un certificat médical spécifiant l'aptitude à la randonnée.*

Ci-joint un chèque libellé à l'ordre du « C.A.M.V. section Randonnée » d'une somme de :

**49, €, licence FFR + assurance RC+ assistance, (dont 18,15 € revenant à la section).**

Abonnement au magazine trimestriel « PASSION RANDO »  Non,  Oui, si oui, ajouter 10,00 Euros

Cotisation à la section de 18,15 € uniquement pour les personnes ayant une licence dans un club extérieur (fournir la photocopie de la licence prise à l'extérieur à l'inscription).

**Merci de régler votre cotisation par chèque dès votre reprise**

Fait à : \_\_\_\_\_ , le : \_\_\_\_\_

Signature de l'adhérent (**obligatoire**):